

## Les changements phonétiques conçus comme changements de règles

Monsieur Morris Halle, Samuel Jay Keyser

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Halle Morris, Keyser Samuel Jay. Les changements phonétiques conçus comme changements de règles. In: Langages, 2<sup>e</sup> année, n°8, 1967. La phonologie générative. pp. 94-111;

doi : 10.3406/lgge.1967.2895

[http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1967\\_num\\_2\\_8\\_2895](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1967_num_2_8_2895)

---

Document généré le 31/05/2016

MORRIS HALLE  
Massachusetts Institute of Technology  
SAMUEL JAY KEYSER  
Brandeis University

## LES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES CONÇUS COMME CHANGEMENTS DE RÈGLES

Dans son ouvrage monumental *English Pronunciation (1500-1700)*, E. K. Dobson (62) remarque : « John Hart mérite d'être rangé parmi les plus grands phonéticiens anglais et les plus grandes autorités en matière de prononciation. Ellis, cependant, fait peu de cas de lui, et en dépit de l'œuvre de Jespersen, qui essaya avec quelque succès de rétablir la réputation de Hart, il n'est pas encore aussi bien connu qu'il le devrait, sans doute parce que son œuvre demeurait en partie manuscrite, en partie dans de rares éditions du xvi<sup>e</sup> siècle, et n'était donc pas accessible, en général, aux chercheurs. »<sup>1</sup>

L'importance particulière de l'œuvre de Hart, qui a attiré des chercheurs comme Jespersen, Dobson et plus récemment Bror Danielsson, provient de deux faits distincts. D'une part, Hart nous fournit une description phonétique de son parler qui, par son caractère approfondi, la finesse des observations et l'attention accordée aux détails n'a pas eu de rivale sérieuse pendant un siècle. D'autre part, le dialecte de Hart représente un stade de l'évolution de la langue dans lequel les traces de certains stades antérieurs sont encore relativement claires. En outre, les faits que Hart met en relief à propos de son propre parler sont absolument décisifs pour comprendre l'évolution ultérieure de la langue anglaise. L'importance de l'œuvre de Hart, naturellement, est reconnue depuis longtemps. Cependant, c'est aujourd'hui seulement que l'œuvre de Hart est devenue facilement accessible grâce à l'édition de Bror Danielsson et que certains progrès dans la théorie linguistique ont été faits, qui nous

1. Ce travail a été réalisé grâce à l'aide du Joint Services Electronics Program sous contrat DA 36-039-AMC-03200 (E); de la National Science Foundation (Subvention GP 2495), du National Institute of Health (Subvention MH-04737-05), de la National Aeronautics and Space Administration (Subvention NSG-496) et de l'U. S. Air Force (ESD Contrat AF 19 (628)-2487).

Une première version de cet article doit paraître dans *Language*, vol. 20, comme compte rendu de l'édition par Bror Danielsson de *John Hart's Works on English Orthography and Pronunciation 1551-1569-1570, Part II, Phonology*, Uppsala, Almqvist et Wiksell (1963).

permettent d'exploiter pleinement son témoignage, pour reconstituer l'évolution phonologique de l'anglais. L'essentiel de ce qui suit est une tentative en ce sens appliquée à deux phénomènes spécifiques, les alternances vocaliques tendues-lâches et les alternances de qualité vocalique qui constituent ce qu'on appelle le Grand Changement Vocalique.

*Le système vocalique de Hart.*

Dans *An Orthographie* (1569)<sup>2</sup>, qui représente ce que Danielsson (II, 39) appelle une tentative « ...de description réellement systématique des sons de l'anglais », Hart dit ce qui suit :

« Premièrement, je trouve que nous nous servons de cinq sons ou voix simples différentes, venant de la poitrine, sans aucun contact de la langue au palais ou aux dents de devant, ou aux lèvres bien fermées : ou aussi bien des lèvres aux dents qui leur sont opposées. Leurs sonorités justes et traditionnelles peuvent être, de cette façon, perçues de façon très sensible : la première, avec large ouverture de la bouche, comme quand on bâille : on la représente *a*. La deuxième, en fermant un peu plus la bouche, poussant doucement la partie interne de la langue vers la face interne des grandes dents supérieures (ou des gencives faute de dents) : on l'indique *e*. La troisième, en pressant la langue de semblable manière, quoique un peu plus avant, et en rapprochant quelque peu la mâchoire : on l'écrit *i*. La quatrième, en retirant toute la langue, dégagée des dents ou des gencives, comme pour le *a*, en arrondissant les lèvres comme un anneau, et en exhalant un souffle sonore dont la rondeur pour figurer la forme de la lettre fut faite (par le premier inventeur) de semblable manière, soit *o*. Quant à la cinquième et dernière, en empêchant de la même façon la langue de toucher les lèvres, si près l'une de l'autre, qu'elles ne laissent que l'espace nécessaire au son pour sortir avec le souffle, si légèrement que (par leur fermeture trop forte) ils ne soient pas exposés par le nez, on la note *u*. En maintenant le bout du doigt entre les dents, vous sentirez de la façon la plus sensible, qu'elles sont ainsi faites avec vos propres organes » (I, 90).

Fondant ses remarques sur cette description (et sur des descriptions similaires tirées d'autres ouvrages de Hart), Danielsson conclut que le *a* de Hart représente une « voyelle ouverte, lâche, non-arrondie... » (II, 79),

2. Dans la discussion qui suit nous nous référons aux œuvres de John Hart sous un titre abrégé : *Opening* (1551), *The Opening of the unreasonable writing of our English Toung* (1551), *An orthographie* (1569) et *A methode* (1570) seront indiqués de cette façon. Nous adoptons comme texte de ces opuscules la réimpression donnée par Bror Danielsson dans son *John Hart's works, Part I, Biographical and Bibliographical Introductions, Texts and Index Verborum*, Stockholm, 1955. Les références à ce volume seront indiquées par (I) suivi du numéro de la page. Ainsi (I, 19) renvoie à la page 19 de la *Part I*. De même (II, 19) renvoie à la page 19 de la *Part III* (au sujet de laquelle voir la note 1).

que le *e* de Hart représente « ...une voyelle médiane, antérieure, lâche, non-arrondie... » (II, 107), que le *i* de Hart représente un « ...[i] fermé, antérieur, lâche, non-arrondi » (II, 123), que le *u* de Hart représente un « ...[u] fermé postérieur-avancé, lâche, arrondi » (II, 157), et que le *o* de Hart représente une « ...voyelle ouverte, postérieure, lâche, arrondie » (II, 137).

Les conclusions de Danielsson nous paraissent inattaquables à une réserve près. L'utilisation par Hart de l'expression « ...en retirant toute la langue, dégagée des dents et des gencives, comme on l'a dit pour le *a*... » décrit le son qu'il désigne par *o* et que Danielsson tient pour un [ɔ]. Cependant Hart décrit également la langue comme étant tenue « ...de la même manière... (comme pour le *a* et le *o*)... » en décrivant *u*. Ceci suggère que l'expression de Hart « en retirant toute la langue, dégagée des dents et des gencives... » indique une voyelle postérieure car c'est ce trait qu'il attribue en commun à *a*, *o* et *u* dans sa description. Quant à la hauteur du *o*, cependant, on ne peut rien inférer de sa collocation de *a* et de *o*. (Voir plus haut) <sup>3</sup>.

Pour établir la hauteur de la langue, nous faisons appel aux propriétés générales des systèmes phonologiques. On s'accorde à reconnaître que les systèmes phonologiques tendent à présenter des symétries en termes d'utilisation maximale d'un petit nombre de traits <sup>4</sup>. Ainsi les langues sont bien davantage susceptibles de posséder un système vocalique symétrique comme (1 a) qu'un système non-symétrique comme (1 b) :

(1) (a)	i		u	(b)	i	u
	e	o			e	
		a			a	ɔ

Sur la base de ces considérations, nous admettrons que le *o* de Hart représente une voyelle médiane, postérieure, arrondie, dans la mesure où ceci donne pour les voyelles lâches le système symétrique (1 a), puisque le *e* de Hart est, sans aucun doute, une voyelle médiane. (Pour des arguments supplémentaires en faveur de cette interprétation, voir p. 34.)

Hart distingue aussi entre voyelles tendues et lâches. Il indique la tension au moyen d'un point au-dessous de la voyelle. C'est ainsi qu'il dit (I, 191-2) : « Et pour la quantité des voyelles, je n'hésite pas à utiliser le *e* final, en notant graphiquement deux syllabes là où l'on n'en prononce qu'une, je ne fais qu'en emprunter l'usage aux Grecs qui avaient coutume d'écrire leur *i*, sur la même ligne, après des voyelles longues et en usent

3. Dobson (73) partage apparemment nos réserves : « Il y a ici une claire distinction entre voyelles antérieures et postérieures, mais il faut remarquer que Hart ne se rendait pas compte que pour *o* et *u* le dos de la langue est soulevé; il semble avoir pensé que la langue était dans la position horizontale de *a* et que la différence était due entièrement à l'arrondissement des lèvres. »

4. Pour une discussion, voir N. S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* (1939); C. F. Hockett, *A Manual of Phonology* (1955) et N. Chomsky et M. Halle (à paraître), ch. VIII, sec. 10.

de même encore après les majuscules, comme nous le pratiquons avec le *e*, pour la quantité de la voyelle précédente. Mais maintenant, ils l'écrivent sous les minuscules et dans certaines éditions, ce n'est même plus qu'un point; la même chose peut nous servir pour la quantité des voyelles : c'est ce que j'utilise ci-après. »

Puisque Hart ne parle pas d'autres différences qualitatives entre les voyelles lâches et leurs correspondantes tendues, nous n'en admettrons pas ici. Nous préférons faire l'hypothèse la plus prudente et supposer que, outre les voyelles lâches [a, e, i, o, u], Hart avait aussi les voyelles tendues [ā, ē, ī, ō, ū] <sup>5</sup>.

Finalement, le dialecte de Hart avait subi le Changement Vocalique. Dans (2) ci-dessous, nous donnons (suivant pour l'essentiel Danielsson, II, 62) les antécédents en Moyen Anglais des voyelles tendues de Hart.

(2)	Moyen Anglais	ē	ō	ā	ĕ	ō
	Hart	ī	ē	ā	ō	ū

Nous reviendrons ci-dessous sur les contreparties de MA *ī* et *ū* qui, dans le parler de Hart, étaient des diphtongues plutôt que des monophthongues.

#### *Alternances entre voyelles tendues et lâches.*

Les alternances entre voyelles tendues et voyelles lâches dans des formes apparentées sont un processus productif non seulement en anglais contemporain mais elles ont aussi été caractéristiques de la langue depuis de nombreux siècles. Dans cette partie de notre étude nous nous attacherons à deux types d'alternances de voyelles tendues et lâches, celles que produit la règle connue sous le nom de « règle d'abrègement trisyllabique » (voir O. Jespersen : *A Modern English Grammar* I, 4.33 et 4.71) et celles dues à la tension des voyelles non-diffuses (cf. *ibid.*, 4.721) qu'on peut observer dans des paires telles que :

(3) *Canada Canadian; baron baronial; manager managerial* <sup>6</sup>.

5. La différence qualitative entre le *i* et le *u* tendus et lâches qui est caractéristique de l'anglais moderne et qui se trouvait peut-être dans le dialecte de Hart, fut clairement reconnue par Christopher Cooper, observateur attentif qui écrivait bien plus d'un siècle après Hart; voir son ouvrage *The English Teacher* (1687), éd. par Bertil Sundby, *Lund Studies in English*, XXII; 1953, pp. 6, 599.

6. L'hypothèse que nous devons faire ici d'une tension des voyelles lâches plutôt que d'un relâchement des voyelles tendues est justifiée par la place de l'accent. Ainsi une voyelle tendue pénultième en anglais attire l'accent principal comme dans

<sup>1</sup>*tomato*, <sup>1</sup>*omega*, <sup>1</sup>*tacoma*, etc. et une voyelle tendue finale attire l'accent principal comme

dans <sup>1</sup>*canoe*, <sup>1</sup>*Magoo*, <sup>1</sup>*reparlee*, etc. Ainsi, l'hypothèse d'une voyelle tendue pénultième dans *Canada* ou d'une voyelle tendue finale dans *baron* ou *manager* donnerait de faux résultats. L'hypothèse d'une voyelle lâche, d'autre part, donne des résultats corrects puisqu'une syllabe (anté)pénultième attire l'accent principal dans les mots simples

dont les syllabes pénultième et/ou finale sont lâches; ainsi <sup>1</sup>*Canada*, <sup>1</sup>*baron*, <sup>1</sup>*manager*.

La règle du relâchement trisyllabique relâche les voyelles tendues à la troisième syllabe à partir de la fin du mot ou dans des syllabes antérieures. Cette règle est déjà attestée en Vieil Anglais (cf. Luick, *Hist. gram.*, par. 204). Cependant, à cette époque, le relâchement ne se produisait que lorsque deux consonnes (ou plus) suivaient la voyelle soumise à la règle; par exemple : *sāmcucu* → *samcucu*, *blēdsian* → *bledsian*. Au début du Moyen Anglais, la règle fut généralisée, et le relâchement se produisit alors également quand la voyelle en question était suivie d'une seule consonne; *sūð'oerne* → *sud'oerne*; *ærende* → *ærende*; *æmette* → *æmette* (cf. Luick, *op. cit.*, par. 352-353). On peut citer d'après les flexions nominales et verbales du Moyen Anglais, des exemples supplémentaires qui montrent clairement la productivité de ce phénomène; ainsi : *fāder* : *faderes*, *hēven* : *hevenes*, *bōdi* : *bodies*; *māken* : *makede* (voir Luick, *op. cit.*, par. 391-393) <sup>7</sup>.

Cette règle est productive en anglais actuel (cf. Chomsky et Halle, à paraître) où elle rend compte d'alternances telles que :

(4)	<i>divine</i>	<i>divinity</i>	<i>profound</i>	<i>profundity</i>
	~	~	~	~
	<i>serene</i>	<i>serenity</i>	<i>verbose</i>	<i>verbosity</i>
	~	~	~	~
	<i>profane</i>	<i>profanity</i>		
	~	~		

C'est pourquoi il n'est guère surprenant qu'elle ait été également productive chez Hart. C'est ainsi que nous trouvons :

(5)	<i>afīnite</i>	(à côté de <i>afein</i> )
	<i>defnision</i>	(à côté de <i>defeind</i> )
	<i>compārizon</i>	(à côté de <i>compār</i> )

et surtout :

- (6) *grēsian* (à côté de *grīk*), *pēriod*, *nāsion* (12 fois),  
*persuāzion* (3 fois), *ōkāsion* (2 fois), *aspirāsion* (3 fois),  
*derivāsion* (6 fois), *pronunsiāsion* (10 fois), *reformāsion* (3 fois),  
*expēriens* (5 fois), *mōsion*, *obēdient* (2 fois), *konvēniently*,

et bien d'autres <sup>8</sup>.

(Pour une discussion complète de la position de l'accent en anglais, voir Chomsky et Halle, à paraître.) — On a noté δ barré par δ'.

7. Pour une discussion de la relation entre ces deux règles et leur implication dans le changement linguistique, voir Paul Kiparsky, *Phonological Change* (thèse non publiée, 1964). Kiparsky remarque que dans le passage du Vieil Anglais au Moyen Anglais, l'environnement de la règle s'est simplifié; plus précisément, la formulation de l'environnement dans la règle comporte une consonne (C) de moins.

8. Cependant, Danielsson (II, 84) remarque aussi les formes *dze-ne-rā-si-on* et *tem-tā-si-on* enregistrées dans *Methode* (1570). Devant l'abondance de formes avec *a* lâche, contre seulement deux *ā* tendus, on incline à considérer ces deux formes comme

Il est facile de voir que les formes de Hart citées en (6) s'écartent des formes correspondantes en anglais contemporain, en ceci que l'anglais contemporain présente une voyelle tendue ou une diphtongue là où Hart a une voyelle lâche. En examinant de plus près les différentes formes, nous voyons que toutes ont en commun les propriétés suivantes : a) la voyelle antépénultième est [e], [o], ou [a]; b) cette voyelle est suivie d'une seule consonne qui, de plus, précède une séquence de deux voyelles dont la première est [i]. Cet environnement, cependant, est un cas particulier de l'environnement dans lequel apparaît la tension des voyelles non-diffuses en anglais contemporain, comme le prouvent les formes en (3). Chomsky et Halle (à paraître) donnent la règle sous la forme :

$$(7) \quad \left[ \begin{array}{c} - \text{ diffus} \\ \text{V} \end{array} \right] \rightarrow [+ \text{ tendu}] / \text{--- C} \left[ \begin{array}{c} - \text{ grave} \\ - \text{ compact} \\ - \text{ consonantique} \end{array} \right] \text{V}$$

où V signifie voyelle, et C consonne. Dans la règle (7) le segment qui suit la consonne peut être soit une glide, soit une voyelle. Dans des cas semblables à ceux qui sont cités en (6), où le segment qui suit la consonne est une voyelle, la voyelle qui précède la consonne se trouvera dans l'antépénultième ou dans une syllabe antérieure. De ce fait, cette voyelle sera soumise non seulement à la règle (7) mais aussi au relâchement trisyllabique. Ainsi nous postulons une forme sous-jacente /grĕk + ian/, qui est soumise, aussi bien dans le dialecte de Hart qu'en anglais contemporain, au relâchement trisyllabique, donnant [grĕk + ian]. En anglais contemporain, cette dernière forme est, en outre, soumise à la règle de tension des non-diffuses (7), qui, conjuguée avec l'adoucissement des vélares, la palatalisation, le changement vocalique et autres règles de l'anglais contemporain, donne la forme [grīyʃən]. Dans le dialecte de Hart, la tension des non-diffuses (7) n'est pas opérante, de ce fait il n'y a pas de tension secondaire de la voyelle, et la forme attestée est [grĕsian] avec un [e] lâche (le [s] s'expliquant par l'adoucissement des vélares, qui était donc productif à l'époque de Hart). En résumé, le changement phonique qui est exemplifié par la comparaison des formes (6) et de leurs contreparties en anglais contemporain, et dont on rend le mieux compte par l'addition à la grammaire de la règle (7), n'avait pas eu lieu au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, en admettant que le parler de Hart est représentatif.

La façon dont Danielsson traite ce problème n'est pas tout à fait satisfaisante. D'une part, Danielsson est enclin à mettre les données en doute. C'est ainsi qu'il déclare (II, 117) que « le e de Hart dans *konvenientli* (1 fois), *gresians* (1 fois), *obedient* (2 fois), et *period* (1 fois), n'est indiqué dans ces mots par aucune autre autorité. L'explication la plus plausible est une omission, par erreur, du point qui désigne la longueur ».

des erreurs. Nous avons placé un  $\sim$  au-dessus des voyelles dont Hart montre qu'elles sont lâches.

Commentant par ailleurs la forme *nasion* et d'autres formes se terminant par *-ation*, il note cependant (II, 84) : « L'insistance de Hart sur *a* dans *nation* (12 fois dans H.1569) est frappante. Les mots en *-ation* sont uniformément notés par *-asion*... Une voyelle brève accentuée est aussi la règle dans Bullokar 1580 et dans Gill 1619. » Devant le fait que les deux ensembles de mots peuvent être considérés comme manifestant le même phénomène phonologique, il est difficile d'admettre que l'on puisse expliquer correctement les faits par l'idée d'une « omission par erreur ».

Une autre explication suggérée par Danielsson est que le *i*, dans ces mots, était syllabique et que, par conséquent, les voyelles accentuées étaient soumises au relâchement trisyllabique<sup>9</sup>. Comme nous l'avons suggéré, cette explication est sans aucune doute correcte. Cependant, elle échoue à mettre en lumière ce point important que les voyelles soumises au relâchement trisyllabique chez Hart sont, en anglais contemporain, soumises au rallongement par tension des non-diffuses et que, alors que Hart possède manifestement la règle du relâchement trisyllabique, il n'a pas acquis celle de la tension des non-diffuses.

Cette dernière n'est apparue dans la langue qu'après Hart. Richard Hodges (1644) (voir *The English Primrose*, éd. par H. Kanter, Heidelberg, 1930, glossaire) indique une voyelle longue dans *përiod*, *sävior*, *convënient* (mais *experience* apparaît deux fois sans diérèse, le symbole qu'utilise Hodges pour indiquer la longueur). Ainsi peut-on placer après le tournant du siècle le moment où apparaît la règle de tension des non-diffuses.

### *Le changement phonique.*

Dans la discussion ci-dessus nous avons attribué une différence entre la langue de Hart et l'anglais contemporain au fait que la règle (7), règle de tension des non-diffuses, s'introduisit dans la langue après l'époque de Hart. Dans cet exposé sont implicites un certain nombre de principes qu'il est nécessaire d'explicitier ici clairement.

Pour commencer, nous pensons que la maîtrise qu'un sujet parlant a de sa langue maternelle, maîtrise qu'une grammaire a pour but de caractériser formellement, peut être convenablement décrite au moyen d'un ensemble de règles du type de la règle (7). Que des règles de cette sorte jouent un rôle dans la langue est, bien sûr, une hypothèse tout à fait traditionnelle en linguistique. C'est, par exemple, au moyen de telles règles que les linguistes rendent habituellement compte de ce fait courant qu'une entité linguistique donnée est réalisée différemment dans différents contextes. Ainsi presque toute description de la prononciation anglaise contiendra cette remarque que les occlusives non-voisées /p t k/ sont aspirées devant les voyelles accentuées à moins d'être précédées par

9. Ici, Danielsson (II, 117) suit Luick (§ 426.4) à qui il se réfère dans le passage cité ci-dessus.



/s/. Cette façon de présenter les faits, cependant, dépend elle-même de l'hypothèse qu'en étudiant les phénomènes linguistiques, il est nécessaire d'établir une distinction entre la représentation abstraite sous-jacente des entités linguistiques et leur réalisation concrète. Quand les linguistes disent que le phonème, le son de la parole, ou la lettre, /p/, se trouve à la fois dans *pin* et dans *spin* et qu'il est réalisé comme une occlusive aspirée dans le premier cas et comme une occlusive non-aspirée dans le second, il est clair que le /p/ est considéré comme une entité abstraite et non comme une entité physique concrète. C'est pourquoi il est courant depuis longtemps de distinguer entre deux types de représentations, la représentation sous-jacente abstraite appelée (suivant les cas), représentation phonématique, phonologique ou morphophonologique, et la représentation superficielle relativement concrète, traditionnellement appelée représentation phonétique. La fonction des règles est d'exprimer formellement la relation entre ces deux représentations. Si les descriptions linguistiques sont des caractérisations réalistes de ce que les sujets parlants savent (tacitement, pas nécessairement consciemment) sur leur propre langue, on doit aussi admettre que les sujets parlants ont une certaine connaissance (peut-être tacite mais néanmoins très réelle) des règles et des représentations sous-jacentes. On peut se représenter cette connaissance des représentations sous-jacentes comme la connaissance qu'un sujet a du lexique de sa langue, et la connaissance des règles comme la connaissance des principes qui indiquent comment un élément lexical donné doit être réalisé dans chaque contexte particulier. Il s'ensuit que, lorsqu'un linguiste observe un changement dans une langue — c'est-à-dire un changement dans la réalisation d'un item ou d'un ensemble donné d'items — ce changement ne peut être dû qu'à deux facteurs : ou bien un changement de la représentation abstraite sous-jacente des items en question, ou bien un changement des règles qui rattachent les représentations sous-jacentes aux représentations superficielles. Ainsi on peut s'attendre qu'un changement linguistique donné — comme, par exemple, le changement survenu entre la langue de Hart et l'anglais contemporain — soit attribuable à l'addition d'une règle à la grammaire <sup>10</sup>.

On a montré ailleurs que la relation entre les représentations sous-jacentes et superficielles est, en général, tout à fait indirecte; c'est-à-dire que les règles qui caractérisent cette relation doivent s'appliquer dans un ordre spécifique et qu'elles sont très nombreuses <sup>11</sup>.

Puisque l'ensemble des règles est normalement assez complexe, l'addition d'une règle de plus à l'ensemble n'accroît que très modérément sa

10. Sur cette conception, voir M. Halle (1962), P. Kiparsky (1964), et P. Postal, *Aspects of Phonological Theory* (à paraître). L'addition d'une règle à une grammaire n'est qu'un type de changement parmi d'autres. Pour d'autres mécanismes voir Kiparsky, *op. cit.*, et Postal, *op. cit.*

11. Voir, par exemple, N. Chomsky (1964), et N. Chomsky et Morris Halle (1965).

complexité totale. Il en résulte qu'il est très courant de trouver des dialectes très éloignés les uns des autres dans le temps, qui ont des représentations sous-jacentes identiques et ne diffèrent que par les règles qui rattachent les représentations sous-jacentes à la structure superficielle. C'est ainsi qu'il y a eu de nombreuses confirmations de l'observation de Bloomfield suivant laquelle les formes sous-jacentes et les règles d'une description synchronique se rapprochent à la fois quant à leur contenu et quant à leur ordre de celles qui apparaîtraient dans une description historique de la langue <sup>12</sup>.

L'idée que le mécanisme primaire du changement phonique implique de quelque manière une modification de l'ensemble des règles qui rattachent les représentations sous-jacentes et superficielles écarte la possibilité que le changement phonique soit dû à une évolution graduelle des allophones résultant des imperfections inévitables à l'exécution des mouvements articulatoires. En conséquence, nous tenons le changement phonique bien plus pour un phénomène discret que pour le processus graduel qu'on se borne à y voir généralement <sup>13</sup>. Ceci ne veut pas dire, naturellement, qu'un changement phonique, au sein d'une communauté linguistique, puisse être observé, pour ainsi dire, du jour au lendemain. Un changement ne sera discret qu'au sein d'un idiolecte donné, comme résultat de l'opération d'un sujet qui ajoute, retranche ou modifie une règle dans sa propre grammaire. La diffusion d'un tel changement dans une communauté linguistique sera, en revanche, graduelle, car la modification de la grammaire ne sera évidemment adoptée par d'autres sujets parlants qu'après un laps de temps raisonnable <sup>14</sup>.

12. Voir des thèses de doctorat non-publiées du M. I. T., Département de linguistique : Lightner, T. M., *Segmental Phonology of Modern Standard Russian*, 1965; Schane, S., *Phonological and Morphological Structure of French*, 1965; Bever, T. S., *Bloomfield and Menomini Morphophonemics*, 1967; ainsi que N. Chomsky et M. Halle, (à paraître).

13. Il y a, bien sûr, certains changements phoniques que l'on n'a jamais considérés comme graduels, comme la métathèse, l'épenthèse et l'élision (à ce sujet voir ci-dessous). D'autres changements, comme l'évolution des voyelles dans le Grand Changement Vocalique en anglais, par exemple, ou le changement des consonnes dans les Loïs de Grimm et de Verner, sont traditionnellement considérés comme graduels. Ce sont ces changements, qui constituent la grande majorité des changements phoniques, que nous proposons de traiter comme discrets, au même titre que la métathèse, etc.

14. La thèse que les changements phonétiques subissent une diffusion graduelle a trouvé une confirmation récente dans l'article de W. Labov, « The social motivation of a sound change », *Word*, 19, 1963, pp. 273-309. L'essentiel de cet article porte sur le fait que le passage de [ai] et de [au] respectivement à [Λ i] et [Λ u], dans le parler des membres d'une communauté de Martha's Vineyard, est en corrélation avec l'orientation sociale des locuteurs. Il faut remarquer que Labov n'apporte pas d'arguments en faveur de la thèse du déplacement aléatoire (*random*) des allophones, mais décrit plutôt un phénomène (la centralisation des voyelles) dont on rend compte tout naturellement en supposant qu'une règle a été ajoutée à la grammaire. Le seul phénomène graduel réside dans la diffusion de ce changement de la grammaire à travers la communauté linguistique tout entière. (On trouvera une version plus développée de ce travail dans Labov, « On the mechanism of linguistic change », *Georgetown University Monographs on Language and Linguistics*, n° 18, Washington, D. C., 1966.)

Nous aimerions insister sur le fait que ceci représente le seul sens où l'on puisse dire que le changement phonique soit graduel, et qu'on n'a jamais observé d'évolution graduelle des allophones dans aucun exemple réel <sup>15</sup>. En outre, il est vraiment très peu plausible qu'un sujet parlant — et encore moins une communauté linguistique entière — à partir de variations distribuées au hasard dans la production de la parole aboutisse graduellement à un système cohérent d'articulations du type que l'on rencontre dans les changements phonétiques habituels. De plus, il est bien connu que de nombreux types de changements phonétiques, tels que l'élosion, l'épenthèse, la métathèse et même le simple changement de [x] → [f] qui s'est produit en anglais (cf. *enough, tough, cough, dwarf*, etc.), ne peuvent être formulés de façon plausible dans les termes d'une théorie des changements graduels (que l'on songe aux étapes intermédiaires qu'il faudrait présupposer!). Enfin, les défenseurs du « changement phonétique graduel » n'ont jamais envisagé sérieusement la possibilité de changements dans les règles de la grammaire, mais ils ont, pour une raison ou une autre, supposé comme allant de soi que les règles ne changent pas mais que, ce qui change, c'est la façon dont les êtres humains tentent de manifester ces règles. Que ceci soit le cas est rien moins qu'évident. Nous ne voyons donc rien qui fonde l'idée que le changement phonétique est dû à un glissement graduel des articulations et nous adopterons la seconde hypothèse suivant laquelle le changement phonétique est dû à des changements dans le contenu et/ ou la formulation des règles de la grammaire.

### *Le Grand Changement Vocalique (Great Vowel Shift).*

Pour traiter des effets du Changement Vocalique dans le parler de Hart, il est nécessaire de traiter d'abord de la question difficile de l'interprétation des diphtongues de Hart. En raison de la complexité des problèmes, nous ne nous occuperons ici que des contreparties diphtonguées du Moyen Anglais  $\bar{i}$  et  $\bar{u}$ .

Le système d'écriture de Hart est conçu pour réduire, partout où c'est possible, le nombre de symboles nécessaires pour représenter l'anglais. Une conséquence de ceci est que Hart utilise les lettres *i* et *u* non

15. Ceci a été mis en évidence par H. M. Høenigswald (« Graduality, sporadicity and the minor sound change », *Phonetica*, 11, 1964, p. 207) : « Pour autant que je sache [le changement phonétique graduel, au sens habituel, MH/SJK] a toujours été une notion entièrement spéculative, valant surtout par la plausibilité superficielle qu'elle possédait autrefois mais qu'elle ne possède plus du tout. Y a-t-il des données quelconques qui la confirmeraient? » Ce n'est sûrement pas par accident que Hockett, dans sa longue défense de la conception graduelle du changement phonique (« Sound change », *Language*, 41, 1965, pp. 185-204), insiste longuement sur un hypothétique « vecteur dépendant du temps qui trace une trajectoire à travers un », également hypothétique, « espace continu multi-dimensionnel de tous les sons possibles de la langue », mais ne réussit pas à citer une seule observation de fait qui viendrait étayer cette construction spéculative. Nous posons de nouveau la question avec Høenigswald : « Y a-t-il des données quelconques qui appuieraient cette thèse? » Pour une discussion supplémentaire voir P. Postal, *op. cit.*

seulement pour indiquer les voyelles mais aussi pour les glides [y] et [w] respectivement. (Voir Danielsson, II, 51-52.) Hart n'a ainsi aucun moyen de distinguer une séquence comme [ai] de [ay]. Nous ferons l'hypothèse la plus prudente, à savoir que la représentation de Hart reflète son parler avec exactitude et nous postulerons que dans sa langue les voyelles diffuses fermées étaient réalisées comme des glides lorsqu'elles étaient voisines de voyelles non-diffuses (non-fermées) accentuées, avec cette contrainte que lorsque la voyelle diffuse précède, c'est la voyelle non-diffuse qui doit être accentuée. Aussi supposerons-nous que le *ei* de Hart est [ey], que le *ai* est [ay], que le *au* est [aw], etc. <sup>16</sup>.

Si nous passons aux contreparties, chez Hart, du *i* et du *u* du Moyen Anglais, nous notons que dans *Opening* (1551) (1, 134), Hart dit ceci :

« De plus, le *ei* est utilisé de bonne et propre façon dans *bei*, pour *bey*; dans *leif* pour *lyfe*; et dans *seid* pour *syde*... Et pour n'être pas trop fastidieux, nous nous servons à bon droit de la diphtongue *ou* dans *house*, *out*, *our* et *about* : où nous pouvons apercevoir comment nous avons conservé l'ancienne valeur du *u* : la même diphtongue *ou*, étant prononcée bien autrement alors dans *bloud*, *souch* et *should*, comme certains les écrivent par ignorance, alors que nous ne prononçons que le *u*, avec sa sonorité appropriée... »

Cette représentation de *ei* est maintenue pour la contrepartie du Moyen Anglais *i* dans tous ses écrits postérieurs. Le traitement de la contrepartie du Moyen Anglais *u*, cependant, subit une modification considérable dans ses travaux ultérieurs. Dans le dernier ouvrage, *Methode* (1570), Hart distingue entre *ou* issu du Moyen Anglais *u* et *ōū* issu du Moyen Anglais *ō* en mettant un point sous le *o* de *ōū* issu de la dernière forme. Ainsi Hart supposait-il que *ou* ← Moyen Anglais *ū* ne différait de *ōū* ← Moyen Anglais *ōū* que par la longueur du premier élément <sup>17</sup>. Danielsson (II, 62) traite le *ou* issu du Moyen Anglais *ū* comme s'il conte-

16. Ceci laisse indéterminées les séquences que Hart écrit *ui* et *iu*. D'après les exemples de Hart, il est clair que *ui* représente [wi]; par exemple, *ui* « we », *uil* « will », etc. Les exemples de Hart pour *iu*, dans l'écrasante majorité des cas sont clairement des exemples de [yu]; par exemple, *iung* « young », *iu* « you », etc. Nous admettrons donc que *iu* représente aussi la même séquence phonétique dans d'autres exemples, tels que *niu*, *bliu*, car il y a peu de chances qu'un phonéticien aussi attentif que Hart ait représenté des séquences de sons différentes par la même séquence de lettres sans faire de remarque spéciale à ce sujet.

17. Otto Jespersen a été le premier à remarquer la relation entre le *ōū* du Moyen Anglais et le *ōw* de Hart dans son *John Hart's Pronuntiation of English (1569 and 1570)*, Heidelberg, 1907, 35. En ce qui concerne les formes d'*o* lâche indiquées par Hart (voir note 14) *know* (7 fois), *show* (3 fois), *bestowed* (1 fois), etc., Danielsson (II, 154) dit que « dans *know*, *row*, *show*, une voyelle brève n'est pas compatible avec la forme fortement accentuée, et *kno*, *ro*, *šo* devaient en règle générale avoir l'accent fort. Hart considérait apparemment la marque de la longueur comme superflue dans ce cas (cf. 10), mais sa prononciation devait être *knō̄*, *rō̄*, *fō̄* (voir § 159) ». Danielsson a sans aucun doute raison et il n'y a aucune raison d'adopter ces formes comme preuve d'un relâchement des voyelles tendues en position finale (comme l'a fait Dobson, cf. pp. 514-516). Danielsson et Dobson ont tous deux conscience de la tendance générale de l'anglais à tendre les voyelles en syllabe ouverte et à les relâcher en syllabe fermée.

nait la voyelle médiane [o]. Ce traitement de *o* comme une voyelle médiane s'appuie sur le développement apparenté et évidemment parallèle du Moyen Anglais *ɪ* en *ei*, que Danielsson représente phonétiquement [ei]. Comme on l'a vu plus haut, Hart donne une description articulatoire détaillée de *e* qui indique que pour lui c'était une voyelle médiane. Considérant ceci et le fait que Hart distingue les deux *ou* en termes de longueur seulement, on est conduit à l'interprétation phonétique du *ou* de Hart comme [ow] et du *ōu* de Hart comme [ōw] <sup>18</sup>.

Les voyelles tendues non-compactes du Moyen Anglais sont donc rendues dans le parler de Hart comme indiqué en (8) :

(8)	Moyen Anglais	<i>ī</i>	<i>ē</i>	<i>ō</i>	<i>ū</i>
	Hart	ey	ī	ū	ow

Ces correspondances sont d'une importance considérable pour comprendre l'histoire du Grand Changement Vocalique en anglais. Qu'on se rappelle que les descriptions de Hart n'étaient pas claires en ce qui concerne le trait compact non-compact (ouvert/fermé) particulièrement quand il affectait les voyelles graves (postérieures), mais qu'en ce qui concerne les traits grave/non-grave (postérieur-antérieur) et arrondi/non-arrondi, ces descriptions sont absolument sans équivoque. Il y a donc peu de raisons de douter que dans le parler de Hart, les contreparties du Moyen Anglais *ī* et *ū* différaient non seulement dans leur glide mais aussi dans leur voyelle, qui était une voyelle antérieure non-arrondie dans la contrepartie du Moyen Anglais *ī* et une voyelle postérieure arrondie dans la contrepartie du Moyen Anglais *ū*.

18. La situation concernant le *ōu* de Hart se complique encore du fait que ce *ōu* n'est pas la seule contrepartie chez Hart du *ōu* du M. A. Ainsi Danielsson (II, 152-153) dit que « le *ōu* du M. A. tardif est rendu chez Hart par *ōu*, *ou*, *ō*, *iō*, *o* et *io*. La transcription *iō* apparaît une fois, *io* deux fois, les deux fois dans le verbe *show*... (i) Hart présente *ou* dans l'adjectif *own* dans H. 1569 (3 fois *ōu*, deux fois dans H. 1570). (ii) Hart, dans son livre de 1570, donne *ōu* dans le substantif *bow*, dans l'interjection *ho*, le verbe *mow*, l'adjectif *own*, le verbe *sew* et le verbe *sow*... (iii) Hart donne la transcription *ō* dans *grow*, *know* (une fois, *o* sept fois), *known* (4 fois), *knowledge* (6 fois, *o* deux fois), et dans le verbe *row*, qui est le seul exemple tiré de l'ouvrage de 1570 (deux fois). Il semble qu'une monophthongue soit aussi indiquée dans *behold* (H. 1551 : 51). Cet *ō*, illustré par *knōn* « known », appartient aux particularités signalées par Gill 1621 comme *facilitiae Mopsarum*, bien que lui-même ait dû faire remarquer dans les *Errata* de la seconde édition de sa *Logonomia* que *ō* pouvait être utilisé, à côté de *ōu*, dans *gold*, *hold*, *sold*, etc. ».

Nous devons alors supposer que Hart avait une variante monophthongale apparemment facultative du *ōu* du M. A. dont la valeur était [ō]; c'est-à-dire la même que la contrepartie de Hart du *ō* du M. A.

Il est important de remarquer à ce sujet que la contrepartie diphtongale du *ū* du M. A. (c'est-à-dire le [ow] de Hart, avec une voyelle lâche) n'est jamais monophthonguée, mais reste partout une diphtongue.

Ce traitement de la diphtongue *ōu* du M. A. soulève naturellement la question du traitement de la diphtongue non-grave correspondante, le *ai* du M. A. (= [æy]). La contrepartie du *ai* du M. A. chez Hart est partout [e], qui se confond complètement avec celle du *æ* du M. A. Elle diffère donc du traitement de la diphtongue *ōu* du M. A., qui, comme nous l'avons vu, ne se confond que partiellement avec la contrepartie du *ō* du M. A.

Néanmoins, des doutes ont été émis — une autorité aussi grande que Dobson a eu l'impression que les affirmations de Hart doivent être « expliquées autrement » (p. 660). Il croit (p. 85, n. 5) que « l'on peut penser que Gil et Hart avaient tous les deux [ai] pour le Moyen Anglais  $\bar{i}$  » et il rejette (p. 685, n. 2) l'interprétation que Smithers donne des transcriptions du Moyen Anglais  $\bar{u}$  utilisées dans le *Welsh Hymn* et par Hart comme signifiant [ou], proposant à la place, que ces transcriptions représentent [ $\Delta u$ ] (p. 685). Dans sa table des symboles phonétiques (p. XIX), Dobson identifie [ $\Delta$ ] avec la voyelle qu'on trouve « dans l'Anglais *cut* » et [ə] avec la voyelle qu'on trouve « dans la syllabe de l'anglais *better* ». Nous supposons donc que Dobson entendait par là les voyelles # 10 et # 12 de D. Jones (voir *An Outline of English Phonetics*, Cambridge, 1960, pp. 87-97); c'est-à-dire des voyelles centrales qui diffèrent par la hauteur de la langue. Mais cette interprétation de Dobson n'est pas particulièrement plausible, car elle implique que Hart, que Dobson place parmi « les plus grands phonéticiens anglais », a été incapable d'observer ou a négligé de noter la différence évidente, en fait d'arrondissement, entre [o] et [ $\Delta$ ], le son dont Dobson pense qu'il était produit ici.

De plus, il faut noter que le non-arrondissement de la voyelle dans la contrepartie diphtongale du MA  $\bar{u}$  est en corrélation avec le non-arrondissement (et l'ouverture) de la contrepartie du *u* lâche.

En fait, comme le montrent Chomsky et Halle (à paraître, ch. VI), ces changements résultent tous deux d'une règle de « changement d'arrondissement » (*rounding shift*), qui s'ajouta à la langue au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est en réalité seulement au XVII<sup>e</sup> siècle qu'on voit apparaître avec quelque fréquence des données relatives au non-arrondissement de la réplique du *u* lâche (voir Horn et Lehnert, *Laut und Leben*, pp. 166 sv.). La plus ancienne indication indubitable d'une distinction entre les voyelles dans *cut* et *full* se trouve dans l'*English Primrose* (1644) de R. Hodges, et nous avons une description phonétique d'une clarté raisonnable de ce son dans la *Grammatica Linguae Anglicanae* (1654) de J. Wallis, où l'absence d'arrondissement est marquée de manière spécifique.

Incidemment, Wallis distingue la voyelle, dans la contrepartie diphtongale du M. A.  $\bar{u}$ , de celle de la contrepartie du M. A.  $\bar{i}$ . La première est identifiée avec celle du *u* dans *cut*, *come*, tandis que la seconde, le *e foemininum* de Wallis, est identifiée avec la voyelle accentuée de *virtue*. Le dialecte de Wallis présentait donc les traits que Dobson attribue à Hart. Cependant, il n'y a rien chez Hart qui indique que celui-ci présentait ces traits.

Dobson, bien sûr, n'était pas sans se rendre compte du caractère hautement spéculatif de son interprétation des données. S'il l'a préférée à une pure et simple lecture de Hart, c'est qu'il devait avoir ses raisons. De fait, Dobson est tout à fait explicite sur ce point. S'il n'a pas pu prendre au pied de la lettre les affirmations de Hart, c'est parce que les

faits impliqués dans ces affirmations vont à l'encontre de la conception du changement phonétique comme processus graduel, conception que Dobson partage avec nombre de chercheurs en phonologie historique. Dobson (*op. cit.*, p. 660) remarque que : « La théorie habituelle... est que le  $\bar{i}$  du M. A. s'est développé progressivement en [ai], en passant par les stades [ei], [ɛi] et [æi]. Cette conception est tout à fait intenable. Si le développement avait été tel, le M. A.  $\bar{i}$  aurait croisé le chemin du M. A. *ai* qui se développa en [æi] et [ɛi]; la plupart des orthoépistes qui disent que le M. A.  $\bar{i}$  était *ei* prononçaient encore le M. A. *ai* comme une diphtongue. Cependant, les deux sons sont toujours demeurés distincts, comme ils le sont encore. Le M. A.  $\bar{i}$  ne peut jamais avoir été [ɛi], et nous devons donc admettre que la transcription par les orthoépistes du M. A.  $\bar{i}$  en *ei* et la comparaison qu'ils en font avec des sons de langues étrangères [ɛi] n'étaient pas exactes... »

Dobson prétend que si le M. A.  $\bar{i}$  suit le chemin impliqué par les descriptions de Hart et d'autres orthoépistes, alors la coalescence avec le M. A. *ai* est inévitable à un moment ultérieur de l'évolution historique. Mais comme le M. A.  $\bar{i}$  et le M. A. *ai* (aussi bien que le M. A.  $\bar{u}$  et le M. A. *au*) ne se sont pas combinés, alors le  $\bar{i}$  du M. A. (et le  $\bar{u}$  du M. A.) ne peuvent avoir suivi le chemin impliqué par Hart et les autres orthoépistes. Cet argument soulève deux difficultés. La première est qu'il n'y a pas de données chez Hart, indiquant que [ɛi] et [ʌu] soient les répliques du M. A.  $\bar{i}$  et du M. A.  $\bar{u}$ , respectivement. Ainsi tout argument en faveur de ces interprétations doit être extérieur à Hart. Cependant, l'argument externe, à savoir que les descriptions de Hart aboutiraient à faire se rencontrer le M. A.  $\bar{i}$  et le M. A. *ai* (ainsi que le M. A.  $\bar{u}$  et le M. A. *au*) dépend de façon décisive de l'adhésion à une théorie du changement phonique graduel. Si, cependant, on abandonne une telle théorie, la « rencontre » cesse d'être un problème. En d'autres termes, devant des faits qui posent des problèmes à une théorie particulière du changement phonique, Dobson a choisi de réinterpréter les faits. L'autre option eût été de réviser la théorie. Compte tenu du fait que la théorie est peu plausible et n'a pas de support empirique, ainsi que de la nature sans équivoque des faits notés par Hart, la dernière solution semble de loin la plus prudente.

Il est intéressant de noter que, bien que le dialecte de Hart renseigne clairement sur les stades initiaux du « processus de rencontre » des voyelles et des diphtongues diffuses tendues du Moyen Anglais du point de vue de la théorie du changement phonique graduel, son propre dialecte évite la « rencontre » entre le  $\bar{i}$  et le  $\bar{u}$ , le *e* et le *o* du M. A. Comme on peut le voir d'après (8) ci-dessus, le [ī] et le [ū] tendus du M. A. furent diphtongués et ensuite ouverts (et relâchés) en [e] et [o], tandis que le [ē] et le [ō] tendus furent fermés en [ī] et [ū], sans diphtongaison préalable. La « rencontre » est donc évitée dans le dialecte propre de Hart puisque l'ouverture et la fermeture se produisent dans des environnements dis-

jointes : le premier devant une glide, le second dans une position ne précédant pas une glide <sup>19</sup>.

Arrivés à ce point, considérons comment on pourrait rendre compte du dialecte de Hart dans la perspective où le changement phonétique est conçu comme un changement de règle. Nous avons vu plus haut ((5) et (6)) que dans le dialecte de Hart la règle du relâchement trisyllabique était productive et que la grammaire de ce dialecte aurait donc eu une règle rendant compte (au moins) des alternances <sup>20</sup> :

$$(9) \quad \left. \begin{array}{l} ey \rightarrow i \\ \bar{i} \rightarrow e \\ \bar{a} \rightarrow a \end{array} \right\} / \text{--- } C_0VC_0VX \neq$$

Il n'y a aucun exemple chez Hart qui prouve sans ambiguïté que son dialecte était également soumis à une règle de tension semblable à celle de l'anglais moderne, qui tend les voyelles en position prévocalique.

Des paires comme celles de (10) ne sont malheureusement pas attestées chez Hart :

$$(10) \quad \underbrace{\text{social}}\text{-}\underbrace{\text{society}}; \quad \underbrace{\text{simultaneous}}\text{-}\underbrace{\text{simultaneity}}; \quad \underbrace{\text{algebra}}\text{-}\underbrace{\text{algebraic}}.$$

Il y a, cependant, des exemples chez Hart qui montrent indirectement que le dialecte était soumis à la tension en position prévocalique; par exemple :

$$(11) \quad \text{leion « lion »} \quad \text{pouer « power »}^{21}.$$

L'absence d'exemples comme ceux de (10) ne peut être prise pour preuve que la règle de tension prévocalique (en tant que distincte de la règle de tension des non-diffuses) était absente de la langue de Hart. Notons que dans le cas de la règle de tension des non-diffuses, nous avons des contre-exemples comme ceux qui sont cités en (6). Aucun contre-exemple de ce genre ne peut être cité en ce qui concerne la ten-

19. Ceci a été suggéré, par exemple, par Jespersen, MEG, I : « La première étape en ce cas fut, à mon avis, la diphtongaison de /i·/ et de /u·/. Le /i·/ long doit être passé à /ei/ par l'intermédiaire de /ii/... Un changement presque parfaitement parallèle à celui-ci est celui de /u·/ dans *house*, *how*, etc. L'étape suivante fut la fermeture de /e·, o·/ fermés en /i·, u·/... » (pp. 234-238).

20. Puisque les alternances de voyelles arrondies ne sont pas attestées chez Hart nous limitons cette discussion aux voyelles non-arrondies. Il n'est guère difficile de généraliser la discussion à toutes les voyelles.

21. Ces formes furent empruntées à l'Ancien Français avec une première voyelle lâche. On le voit pour *lion* dans des rimes comme celles de Chaucer *lyoun-toun* (VC III, 1780) et *lioun-baroun* (TC IV 32). L'Ancien Français *ou*, comme dans l'antécédent de *power*, était en M. A. un [u] lâche (cf. E. Eckwall, *Historische Neuenglische Laut und Formenlehre*, Berlin, 1956, pp. 65-66).



sion prévocalique. De plus, devant le fait que la tension prévocalique est connue pour avoir été un trait de l'anglais avant et après Hart, nous supposons que ce trait était productif aussi chez Hart. On doit donc supposer que le dialecte de Hart possédait, outre (9), une règle qui comportait précisément les effets opposés; c'est-à-dire :

$$(12) \quad \left. \begin{array}{l} i \rightarrow ey \\ e \rightarrow \bar{i} \\ a \rightarrow \bar{a} \end{array} \right\} / \text{--- VX} \#$$

On peut montrer que la voyelle lâche dans les répliques diphtonguées de M. A.  $\bar{i}$  et  $\bar{u}$  tendus doit être attribuée à une règle de relâchement secondaire qui s'applique après la règle qui définit la place de l'accent. La raison en est que cette règle place l'accent sur les voyelles tendues<sup>22</sup>. Puisque cette règle place aussi l'accent sur les répliques diphtonguées des voyelles tendues du M. A., on doit supposer qu'une fois la place de l'accent définie, le dialecte avait la règle :

$$(13) \quad V \longrightarrow [ \text{--- tendu} ] / \text{---} \left[ \begin{array}{l} \text{--- vocalique} \\ \text{--- consonantique} \end{array} \right]$$

Cette règle, incidemment, rend compte du fait que chez Hart toutes les diphtongues contiennent des voyelles lâches. Les exceptions, les répliques du M. A.  $\bar{o}u$ , peuvent s'expliquer aisément par une règle spéciale de rajustement qui bloque l'application de la règle (13) dans ces cas.

Les alternances dont il faut rendre compte ne sont donc pas celles de (9) et de (12) mais :

$$(14) \quad \begin{array}{lll} a) \bar{e}y \rightarrow i & \bar{i} \rightarrow e & \bar{a} \rightarrow a \\ b) i \rightarrow \bar{e}y & e \rightarrow \bar{i} & a \rightarrow \bar{a} \end{array}$$

Il est aisé de voir que ces alternances sont composées, d'une part d'alternances de tension et, d'autre part, d'alternances de qualité vocalique et de diphtongaison. Si les alternances de tension sont séparées des alternances de qualité vocalique et de diphtongaison, alors ces deux dernières n'ont pas besoin d'être introduites deux fois dans la grammaire, une fois dans la règle de relâchement trisyllabique et une fois dans la règle de tension prévocalique. Au lieu de cela, on peut procéder précisément de la même façon que dans la description phonologique de l'anglais contemporain, c'est-à-dire laisser la règle de relâchement trisyllabique et la règle de tension prévocalique n'affecter que la tension des voyelles et ensuite rendre compte des alternances de qualité vocalique et de diphtongaison par les règles (15) et (16) ci-dessous, qui sont, natu-

22. Pour une discussion de la place de l'accent en Moyen Anglais voir Morris Halle et S. Jay Keyser (1966), et Halle et Keyser (à paraître).

rellement, les répliques synchroniques du Grand Changement Vocalique dans le dialecte de Hart. La règle de diphtongaison est très simple. Une glide homorganique est insérée après une voyelle diffuse tendue :

$$(15) \quad \emptyset \rightarrow \left[ \begin{array}{l} - \text{vocalique} \\ - \text{consonantique} \\ \alpha \text{ grave} \\ \alpha \text{ arrondi} \end{array} \right] / \left[ \begin{array}{l} + \text{tendu} \\ + \text{diffus} \\ \alpha \text{ grave} \\ \text{V} \end{array} \right] -$$

La règle de Changement Vocalique, d'autre part, demande une discussion plus approfondie. Une façon simple d'exposer les faits serait donnée par la règle :

$$(16') \quad \left[ \begin{array}{l} - \text{compact} \\ + \text{tendu} \\ + \text{accentué} \\ \text{V} \end{array} \right] \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} [+ \text{diffus}] \\ [- \text{diffus}] / - \left[ \begin{array}{l} - \text{vocalique} \\ - \text{consonantique} \end{array} \right] \end{array} \right\}$$

c'est-à-dire, en fermant d'abord toutes les voyelles non-compactes et puis en ouvrant celles d'entre elles qui ont été précédemment diphtonguées par la règle (15). Une manière un peu plus élégante d'exprimer la même chose serait de se servir du fait que pour rendre compte de processus phonologiques courants tels que l'assimilation, la dissimilation, etc., on est amené à utiliser des variables comme coefficients des traits. On peut alors remplacer (16') par

$$(16) \quad \left[ \begin{array}{l} \alpha \text{ diffus} \\ - \text{compact} \\ + \text{tendu} \\ + \text{accentué} \\ \text{V} \end{array} \right] \rightarrow [- \alpha \text{ diffus}]$$

Dans une description synchronique du dialecte de Hart, on doit préférer (16) à (16') puisque la formulation de (16) exige un moins grand nombre de traits <sup>23</sup>.

Mais notons maintenant qu'une règle d'échange comme (16) fournit le moyen d'éviter la sorte de « rencontre » envisagée par Dobson. Ainsi,

23. Que (16) représente réellement le processus historique — c'est-à-dire que le stade initial du Grand Changement Vocalique ait été produit par l'addition de la règle d'échange (16) — ou bien que la règle (16) soit le résultat d'une restructuration plus tardive de la grammaire et que le processus historique soit reflété plus correctement par l'addition des deux règles de (16') est une question que nous devons laisser à des recherches ultérieures.

Certaines données fournies par les dialectes de l'anglais du Nord feraient pencher en faveur de la seconde hypothèse; en effet, dans beaucoup de ces dialectes, le changement vocalique n'a affecté que les voyelles diphtonguées.

de la même façon que (16) rend compte de l'échange de  $\bar{i}$  et de  $\bar{e}$ , on peut aussi écrire une règle d'échange pour rendre compte des échanges simultanés de  $\bar{e}$  et  $\bar{æ}$ , comme dans les exemples de Dobson  $d\bar{e}i$  « die » (issu du M. A.  $\bar{i}$ ) et  $d\bar{æ}i$  « day » (issu du M. A.  $ai$ ). Opérant sur ces formes pour donner  $d\bar{æ}i$  « die » et  $d\bar{e}i$  « day » respectivement, la règle serait :

$$(17) \quad \left[ \begin{array}{l} \alpha \text{ compact} \\ - \text{ diffus} \\ + \text{ tendu} \\ + \text{ accentué} \\ \text{V} \end{array} \right] \longrightarrow [- \alpha \text{ compact}]$$

Effectivement, Chomsky et Halle ont montré que (16) et (17) en conjonction avec (15) forment un noyau de règles qui, avec certaines modifications importantes, jouent un rôle central dans la phonologie de l'anglais d'aujourd'hui<sup>24</sup>. Le dialecte de Hart présente donc le stade initial du Grand Changement Vocalique.

*(Traduit par Annie Vidal et Edmond Grimberg.)*

24. Pour se rendre compte de l'évolution du Système Vocalique anglais de Hart à nos jours en passant par John Wallis, Christopher Cooper et John Batchelor, voir Chomsky et Halle (à paraître).